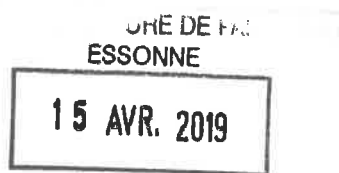


**DELIBERATION N° 21 DU CONSEIL MUNICIPAL**  
**Séance du 11 avril 2019**

**Objet : Budget primitif 2019**

Nombre de conseillers Municipaux en exercice	33
Présents	24
Votants	28



Rapporteur : F. SAINT-PIERRE

ARRIVÉE  
Date de la Commission « Ressources » : 01/04/2019  
Pièce jointe : budget primitif 2019

Les membres du Conseil Municipal de la Commune de JUVISY-SUR-ORGE, légalement convoqués le 4 avril 2019, se sont réunis en Salle du Conseil Municipal Xavier PIDOUX DE LA MADUERE sise au 64 Grande Rue à Juvisy-sur-Orge de leur séance le jeudi 11 avril 2019 sous la présidence de Monsieur Perrimond, Maire (séance ouverte à 20 h 40).

**Présents** : M. PERRIMOND, Mme POMMEREAU, M. SAINT-PIERRE, Mme FALGUIERES, Mme HURIEZ, M. NASSE, Mme MOUREY, M. RIONDET, Mme BAUSTIER-COSTA, M. MOREAU, Mme ERFAN, Mme CATULESCO, M. DELANNOY, Mme ROZENBERG, Mme GUIBLIN, Mme BOURG, M. GOMEZ, M. DEZETTER, M. REDA, Mme FUSELLIER, M. CHAUFOUR, M. SALVI, M. PLAS, Mme GAUTHIER.

**Absents représentés** : M. LEFFRAY représenté par M. SAINT-PIERRE, M. MONTEIRO représenté par Mme FALGUIERES, M. JADOT représenté par Mme POMMEREAU, Mme MORO-CHARKI représentée par Mme FUSELLIER.

**Absents non représentés** : M. GODRON, M. PERROT, Mme GUINOT-MICHELET, M. CARBRIAND, Mme MOUTTE.

Secrétaire de séance : Robin REDA

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment l'article L2311-1 et suivants,

VU le décret n° 2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,

VU l'arrêté du 13 décembre 2007 relatif à l'instruction budgétaire et comptable M14 applicable aux communes et aux établissements publics communaux et intercommunaux à caractère administratif,

VU l'avis de la Commission n°1 « Ressources » en date du 1<sup>er</sup> avril 2019,

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur Saint-Pierre,

**Le Conseil Municipal,**

**PROCEDE au vote, Chapitre par Chapitre, du Budget Primitif de l'exercice 2019, détaillé dans le tableau annexé à la présente délibération.**

**- SECTION DE FONCTIONNEMENT - Dépenses et Recettes**

**à la MAJORITE (22 POUR, 6 CONTRE : S.FUSELLIER, E.CHAUFOUR, P.SALVI, P.MORO-CHARKI, A.PLAS, L.GAUTHIER),**

Chapitre 011	Charges à caractère général
Chapitre 012	Charges de personnel
Chapitre 014	Atténuation de produits
Chapitre 66	Charges financières
Chapitre 67	Charges exceptionnelles

Chapitre 68	Dotations aux amortissements et provisions
Chapitre 022	Dépenses Imprévues
Chapitre 023	Virement à la Section d'Investissement
Chapitre 042	Opérations d'ordre de transferts entre sections
Chapitre 002	Résultat de fonctionnement reporté
Chapitre 013	Atténuation de charges
Chapitre 70	Produits des services
Chapitre 73	Impôts et taxes
Chapitre 74	Dotations, subventions et participations
Chapitre 75	Autres produits de gestion courante
Chapitre 77	Produits exceptionnels

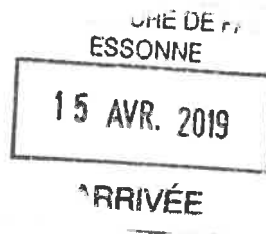
à la MAJORITE (21 POUR, 5 CONTRE : S.FUSELLIER, P.SALVI, P.MORO-CHARKI, A.PLAS, L.GAUTHIER, 2 ne prennent pas part au vote : M. PERRIMOND, E. CHAUFOUR),

Chapitre 65 Autres charges de gestion courante

- SECTION D'INVESTISSEMENT - Dépenses et Recettes

à la MAJORITE (22 POUR, 6 CONTRE : S.FUSELLIER, E.CHAUFOUR, P.SALVI, P.MORO-CHARKI, A.PLAS, L.GAUTHIER),

Chapitre 10	Dotations, fonds divers, réserves
Chapitre 20	Immobilisations incorporelles
Chapitre 204	Subventions d'équipements versées
Chapitre 21	Immobilisations Corporelles
Chapitre 23	Immobilisations en cours
Chapitre 16	Emprunts et dettes assimilées
Chapitre 27	Autres immobilisations financières
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transfert entre sections
Chapitre 041	Opérations patrimoniales
Chapitre 001	Résultat d'investissement reporté
Chapitre 13	Subventions d'investissement
Chapitre 10	Dotations, fonds divers et réserves
Chapitre 1068	Excédent de fonctionnement capitalisé
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations
Chapitre 040	Opérations d'ordre de transferts entre sections
Chapitre 041	Opérations patrimoniales
Chapitre 021	Virement de la Section de Fonctionnement



APPROUVE chapitre par chapitre, le budget primitif de l'exercice 2019 qui s'équilibre en recettes et en dépenses pour un montant total de 43 312 713,16 € réparti comme suit :

Section de fonctionnement : 29 699 042,11 €

Section d'investissement : 13 613 671,05 €

DIT que la délibération en date du 29 novembre 2018 relative au mandatement des dépenses d'investissement - exercice 2019 est abrogée.

AUTORISE Monsieur le Maire à procéder au mandatement des subventions votées dans le cadre du budget primitif 2019 dont l'état figure en annexe dans le document budgétaire.

Fait et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme au registre des délibérations du Conseil Municipal.

Fait à Juvisy-sur-Orge, le : 12 avril 2019

Publiée le : 16 AVR. 2019



Le Maire,

Michel PERRIMOND

Le Maire certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire du présent acte. Celui-ci peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif compétent dans un délai de deux mois à compter de sa notification et / ou publication.